

Au parc de La Villette, l'architecture en prise avec l'air du temps

Deux constructions, dont une collection de pavillons réalisée dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, apportent une tonalité organique à ce vaste espace.



Le Pavillon Jardins, un bâtiment de bureaux conçu par l'Atelier du Pont, à Paris-La Villette, en mai 2024.

CHARLY BROYEZ

En 1982, c'est avec l'idée de faire un parc pour le XXI^e siècle que Bernard Tschumi met sur papier son système de points, de lignes et de surfaces, qui lui vaudra de remporter le concours du site de La Villette. [Les vingt-six « folies », petites architectures rouges](#), chacune dotée d'une personnalité propre, sont les ponctuations de cette partition souple et virevoltante comme une toile de Vassily Kandinsky, qui scelle joyeusement les noces entre nature et culture. Ni la [Cité de la musique, de Christian de](#)

[Portzamparc \(1995\)](#), ni la Philharmonie de Paris, de Jean Nouvel (2015), ni aucune des constructions qui se sont érigées depuis ne leur ont jamais fait de l'ombre.

Ces balises, qui font l'identité du lieu, ont facilité, au contraire, l'intégration de bâtiments imposants, pour ne pas dire gesticulants, à ce qui a fini par former, avec le Zénith, de Chaix et Morel (1984), la Géode, d'Adrien Fainsilber et Gérard Chamayou (1985), une belle collection d'architecture. Aussi remarquable soit-elle, elle n'en restait pas moins ancrée dans une période aujourd'hui révolue, déconnectée des enjeux qu'ont brutalement imposés l'urgence climatique, ainsi qu'un contexte général de crise et de remise en question des hiérarchies traditionnelles.

Bâtiment de bureaux

Deux projets viennent aujourd'hui la mettre au goût du jour : un bâtiment de bureaux et une collection de pavillons spécialement réalisés pour les Jeux olympiques et paralympiques, afin d'accueillir les différentes fédérations sportives. Réalisé par Anne-Cécile Comar et Philippe Croisier, de l'Atelier du Pont, le premier héberge, depuis quelques mois, les équipes du Parc des expositions, qui étaient restées cantonnées, depuis l'inauguration du site au milieu des années 1980, dans des bâtiments en préfabriqué.



Dans le Pavillon Jardins, un bâtiment de bureaux conçu par l'Atelier du Pont, à Paris-La Villette, en mai 2024.
VINCENT LEROUX

Situé à la lisière du parc, sur la parcelle qu'occupaient historiquement ces vieux baraquements, ce lumineux ouvrage répond à des principes de construction bioclimatique : une structure en bois porteuse d'une façade en verre ; un système de ventilation naturelle ; un mobilier (partiellement) conçu à partir de matériaux de réemploi ; une noue creusée tout autour du bâtiment pour irriguer les sols et favoriser la biodiversité... Les architectes ont travaillé avec le paysage de végétation sauvageonne, qui foisonne tout autour du bâtiment, qui tend toutes les perspectives depuis l'intérieur. Les feuillages des grands arbres et des arbustes qui s'élèvent à leurs pieds servent de toile de fond à tous les espaces de travail et d'écrin aux nombreuses terrasses qui les prolongent à l'extérieur, créant pour les usagers le sentiment d'être plongés dans un sous-bois enchanteur.

Installées sur les deux grandes pelouses qui vont accueillir le Club France, enceinte à ciel ouvert où, pendant les JO, les athlètes seront invités à venir se détendre, et les fédérations sportives à rencontrer leur public, les « archi-folies » sont d'une tout autre nature : des structures démontables,

éphémères, qui incarnent une approche collective de l'architecture, aux antipodes du mythe aujourd'hui périmé de l'architecte démiurge.

Lancée par le ministère de la culture, parrainée par Bernard Tschumi, l'initiative fut, pour les étudiants en architecture, l'occasion de réaliser un projet en conditions réelles, depuis les ateliers préparatoires, qui les auront vus phosphorer avec les représentants des fédérations sportives, jusqu'au chantier, qui aura duré neuf jours pour chaque pavillon. Pas question de dévier de l'emplacement alloué, ni de la forme carrée du socle, ni même de choisir son voisin de pavillon : ces petites structures sont collées les unes aux autres, en rang d'oignons, de part et d'autre de la grande bamboueraie qui sépare les deux pelouses. Un principe qui limite radicalement les possibles, rigidifie l'expressivité des architectures et rend difficile d'en apprécier les qualités.



Une « archi-folie », ENSA Versailles, pour la Fédération française d'équitation, en juin 2024, à La Villette.
PAULINER GAUER/SIPA PRESS-MINISTÈRE DE LA CULTURE

Certaines propositions retiennent toutefois l'attention : ici pour une manière de théâtraliser l'espace avec des gradins (Paris-Malaquais pour la

Fédération française d'escrime), là pour un art consommé de l'assemblage à sec des poutres en bois (ENSA Lyon pour la Fédération française de danse), là encore pour un jeu inspiré avec les symboles de la voile (ENSA Marseille pour la Fédération française de voile), plus loin pour une fascinante capacité à démultiplier l'espace (Ensap Bordeaux en collaboration avec l'Ecole supérieure du bois de Nantes pour la Fédération française de pentathlon moderne), pour un travail poétique sur les propriétés du bambou (Ensam La Réunion pour la Fédération française de surf) ou de la paille porteuse (ENSA Versailles pour la Fédération française d'équitation)... Autant de pistes qui suggèrent malgré tout le potentiel immense de l'architecture.

Lire aussi : [Paris 2024 : le Parc de La Villette, à Paris, se transforme en vue des Jeux](#)

[Réutiliser ce contenu](#)